

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2018**

## **1 – RGPD**

**R**èglementation **G**énérale de **P**rotection des **D**onnées.

Le Maire présente les nouvelles obligations pour les collectivités (et pour les autres aussi).  
Un référent sera désigné.

## **2 – DYNACITE**

Le Conseil Municipal accepte la cession, à l'Euro symbolique, de la surface nécessaire à l'implantation d'une citerne gaz, HLM1.

La surface est d'environ 60m<sup>2</sup>

Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Cette délibération sera applicable après la démolition du bâtiment 4, rue Neuve.

## **3 – TRAVAUX**

Commande validée pour la réparation des cloches de l'église.

Travaux d'interconnexion du réseau AEP avec VILLEBOIS : début des travaux en juin 2018.

## **4 – MAIRIE**

Le maire présente l'étude (APS) pour le futur chauffage de la Mairie.

Le Conseil Municipal accepte le principe d'une chaufferie centrale de type bio-masse pour les trois bâtiments : Mairie, maternelle, ancienne poste.

Une étude plus approfondie est nécessaire et un devis sera demandé.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander les subventions nécessaires pour les travaux de réhabilitation du bâtiment Mairie-écoles-salle polyvalente.

## **5 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE ET DE E-COMMUNICATION.**

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts du SIEA concernant la participation communale pour les travaux

## **6 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN**

Le maire donne le compte-rendu des diverses réunions.

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention avec la CCPA pour la fermeture des quais.

Le Conseil Municipal approuve le rapport établi par la CLECT lors de sa réunion du 17 mai 2018 ainsi que le montant définitif des attributions de compensation pour chaque commune.

## **7 – GRAND BANC 2**

Le Conseil Municipal accepte de modifier la délibération relative au prix de vente des terrains du Grand Banc. Il faut supprimer le sigle « T.T.C. »

## **8 – RHONAPI**

Le Conseil Municipal accepte la proposition d'adhésion à l'association RHONAPI, association ayant pour but la promotion de la pierre. Le montant est de 100 euros par an.

## **9 – LES FILMS POUR DEMAIN**

Le Maire présente cette association qui souhaite organiser une soirée sur le thème du Rhône, entre octobre et novembre 2018. Une suite favorable est donnée à cette demande.

## **10 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à modifier le tableau des emplois suite à la diminution des heures effectuées par les agents de la cantine scolaire due à la mise en place des temps d'activité périscolaires le mercredi matin et à la baisse d'activité de la cantine le mercredi.

## **11 – REDUCTION D'UNE FACTURE D'EAU**

Le Conseil Municipal autorise la réduction d'une facture d'eau 2017 suite à une fuite.